

Gaec des Montagnes, Creuse

Ils élèvent plus de 850 brebis en bio

Dans la Creuse, Pierre Grancher et son épouse Laurianne n'ont pas peur des chiffres. À deux, ils élèvent 850 brebis en agriculture biologique et vendent chaque année plus de 1 000 agneaux. En parallèle, l'éleveur continue de tondre 20 000 moutons annuellement.

À l'époque tondeur de mouton de métier, Pierre Grancher découvre la Creuse à l'occasion de ses nombreux déplacements. « *Ma femme et moi sommes originaires des Alpes-de-Haute-Provence et nous cherchions une ferme à acheter. Nous avons beaucoup aimé cet endroit et nous avons décidé de nous installer ici* », raconte l'éleveur. Ils posent alors leurs valises en 2017 à Boussac-Bourg. Après le rachat de deux fermes et de quelques parcelles supplémentaires en trois ans, le couple, désormais en Gaec, possède aujourd'hui près de 160 ha dont 145 sont pâturés par leurs 850 brebis.

Surveillance facilitée

Des brebis qui profitent du bocage vallonné creusois et de la mise en place du pâturage tournant dynamique pour assurer une quantité d'herbe suffisante. Cette technique est idéale pour dégager du temps à l'éleveur qui continue de tondre plus de 20 000 moutons dans sa région. « *Certains éleveurs pensent que ce système demande beaucoup de temps : en soi, l'essentiel est d'ouvrir chaque jour une nouvelle barrière, de déplacer le sel et le*



Pierre Grancher et son épouse Laurianne élèvent plus de 850 brebis en agriculture biologique.

bac d'eau. Ensuite il faut être focalisé sur la surveillance. Notre apprenti gère cette activité quand je suis absent pour mon activité de tonte. » Afin de faciliter la surveillance, Pierre Grancher et sa femme Laurianne ont sélectionné des races rustiques. Ils travaillent avec un croisement suffolk, romney et bleu du Maine. Par ailleurs, ils possèdent encore des limousins issus de la dernière exploitation qu'ils viennent de reprendre.

Un engraissement 100% herbe

Au Gaec des Montagnes, les brebis restent dehors plus de dix mois par an. Elles retrouvent la bergerie de la mi-janvier à la mi-février, pour une saison d'agnelage qui se déroule du 1^{er} au 20 février. Une période intense en sur-

veillance et en travail car un millier d'agneaux naissent. Ensuite, elles ressortent pâturer avec leurs petits. « *Une des particularités de notre exploitation réside dans l'engraissement des agneaux, détaille Pierre Grancher. Ils sont engraisés 100 % à l'herbe avant de partir, pour en faire de la viande, à l'âge de 4 à 5 mois, pour un poids moyen de 19 kg de carcasse* », indique Pierre Grancher. En agriculture biologique depuis toujours, le couple d'éleveurs ne se voit pas travailler autrement. « *Nos produits ne sont pas valorisés beaucoup plus cher qu'en conventionnel, mais nous avons déjà la chance que la coopérative avec laquelle nous travaillons, Agneau Berry Sologne, possède une filiale bio, ce n'est pas le cas de toutes* », reconnaît l'éleveur.

CARTE D'IDENTITÉ

- Date d'installation de Laurianne Grancher : 2017
- Date d'installation de Pierre Grancher : 2018
- Main-d'œuvre : 2 UTH et un apprenti
- SAU : 155 hectares dont : 125 ha d'herbe, 15 ha de triticale, pois, avoine, vesce pour autoconsommation, 15 ha de sorgho
- Production annuelle : 850 brebis, 1 000 agneaux
- Commercialisation : filiale bio coopérative Agneau Berry Sologne